

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	28 septembre 2018
--------------------------	-------------------

à 16h00

N°ordre	53
N° identifiant	2018-0464

Titre Aménagements de la Route Départementale 951 sur la commune de Jardres - Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Jardres

Rapporteur(s)	Mme Eliane ROUSSEAU
Date de la convocation	07/09/2018

PJ.

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Mme Anne GÉRARD et M. Jérôme NEVEUX

Membres en exercice	91	
Quorum		

Présents	72	M. Alain CLAEYS - Président M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORNAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - Mme Anne GÉRARD - M. Gérard HERBERT - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Olivier BROSSARD - M. Christophe CHAPPET - M. Jean-Michel CHOISY - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Diane GUÉRINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Yves JEAN - M. Jean-François JOLIVET - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Marie-Christine MARCINIAK - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Peggy TOMASINI les conseillers communautaires suppléants Mme Catherine TEXEREAU - M. Vincent THOMASSIN les conseillers communautaires suppléants
----------	----	--

Absents	10	M. Philippe BROTTIER Membre du bureau M. Daniel AMILIEN - M. François BLANCHARD - M. Jacky CHAUVIN - Mme Catherine FORESTIER - M. Philippe PALISSE - M. Christian RICHARD - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	----	---

Mandats	9	<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>
		M. Jean-Marie COMPTE	M. El Mustapha BELGSIR
		Mme Jacqueline GAUBERT	Mme Anne GÉRARD
		M. Edouard ROBLOT	Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT
		Mme Laurence VALLOIS-ROUET	Mme Peggy TOMASINI
		M. Nicolas REVEILLAULT	Mme Ghislaine BRINGER
		M. Gérald BLANCHARD	Mme Marie-Dolorès PROST
		M. Joël BIZARD	M. Jérôme NEVEUX
		Mme Nicole MERLE	M. Dominique BROCAS
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Diane GUÉRINEAU

Observations	L'ordre de passage est : la 1 à 18, la 139, de 19 à la 45, la 46 est retirée, de la 47 à la 52, la 138, de la 53 à 91, la 92 et 93 sont retirées, de la 94 à la 135, la 136 et la 137. Sorties de Mmes Nicole BORDES et Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT et de M. Francis CHALARD.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	06-Commission voirie
------------------------------------	----------------------

Service référent	Direction Générale des Services
------------------	---------------------------------

VU l'arrêté préfectoral n°2016-D2-B1-036 portant création au 1er janvier 2017 de Grand Poitiers Communauté d'agglomération, établissement public à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers avec les communautés de communes du Pays Mélusin, du Val Vert du Clain, de Vienne et Moulière et de l'extension aux communes de Chauvigny, Jardres, La Puye et Sainte-Radegonde ;

VU le procès-verbal d'installation de Grand Poitiers Communauté d'agglomération du 16 janvier 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017 D2/B1 – 10 du 30 juin 2017 portant transformation de Grand Poitiers communauté d'agglomération en communauté urbaine, au 1er juillet 2017 ;

VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par la commune de Jardres le 9 novembre 2004 ;

CONSIDERANT le dossier d'enquête publique, d'enquête parcellaire et de mise en compatibilité du plan local d'Urbanisme (PLU) soumis à avis du Conseil communautaire par courrier de la préfète de la Vienne en date du 10 août 2018 ;

Dans le cadre du schéma routier 2016-2021, le Conseil départemental de la Vienne prévoit un aménagement progressif de la Route Départementale 951 en veillant à la sécurisation des carrefours et des accès riverains. La première phase d'aménagement concerne la section Jardres-Chauvigny où, par délibération du 11 mars 2016, le Conseil départemental a décidé de réaliser une opération consistant :

- à sécuriser trois carrefours en créant :
 - o un giratoire entre la RD 951 et la RD 20
 - o un double tourne à gauche entre la RD 951 et la RD 153
 - o un double tourne à gauche entre la RD 951 et le bois Sénebaud
- à fluidifier le trafic des véhicules légers en offrant des possibilités de dépassement des poids lourds et des véhicules lents en aménageant un créneau de dépassement dans le sens Chauvigny-Poitiers sur une portion de 1 500 m de la RD 951.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet s'est déroulée du 5 mars 2018 au 10 avril 2018. Elle portait à la fois sur l'utilité publique du projet, l'enquête parcellaire et la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Jardres.

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable le 14 mai 2018.

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- mars à juillet 2018 : aménagement du carrefour RD 951 – RD 153
- juin à octobre 2018 : création du giratoire RD 951 – RD 20
- juin à octobre 2018 : création du giratoire RD 951 – RD 20
- aménagement du carrefour RD 951 – CR 44
- 2019 : créneau de dépassement.

Dans son Projet de territoire, Grand Poitiers s'est lancé le défi de la mobilité. En effet, la collectivité affiche l'ambition de « développer l'intermodalité et les mobilités douces », particulièrement de « structurer le territoire par le TER et un réseau de transport entre Poitiers et Chauvigny ». Aussi, l'aménagement de la RD 951 prévu par le Conseil départemental s'inscrit parfaitement dans le projet de territoire de Grand Poitiers.

Conformément aux dispositions des articles L.153-57 et R.153-14 du Code de l'urbanisme, le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête et le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint sont soumis pour avis par le préfet à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale compétent. Si celui-ci ne s'est pas prononcé dans un délai de deux mois à compter de la réception, il sera réputé avoir donné un avis favorable.

Plusieurs observations sur le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Jardres avaient été formulées lors de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées qui s'est tenue le 21 novembre 2017. Elles ont toutes intégralement été prises en compte.

Le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Jardres, tel qu'il est soumis à l'examen du Conseil, n'appelle donc aucune remarque.

En conséquence, il est proposé au Conseil :

- **d'émettre un avis favorable sur le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Jardres et sur les pièces l'accompagnant.**

POUR	76	
CONTRE	1	M. Jacques ARFEUILLERE
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	4	Mme Nicole BORDES, M. Francis CHALARD, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE
Adopté

Affichée le	4 octobre 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	4 octobre 2018
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20180928-Imc190974-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	2.1
Nomenclature Préfecture	Documents d urbanisme